



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Calvados

SDJES 14



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023



**Service
départemental
à la jeunesse,
à l'engagement
et aux sports**



Formations à destination des personnels éducatifs

» Dans le cadre du plan académique de formation (PRAF), le SDJES a mis en œuvre une matinée de formation à destination des CPE, Infirmières scolaires, PSY EN mais aussi des professionnels de jeunesse autour de l'éducation à la sexualité, sensibilisant notamment ces professionnels aux questions liées à la prostitution des mineurs, aux inégalités liées à la différence des sexes et mettant en avant l'intérêt de démarches éducatives et pédagogiques permettant de faire du lien entre les établissements scolaires et les associations d'éducation populaire.



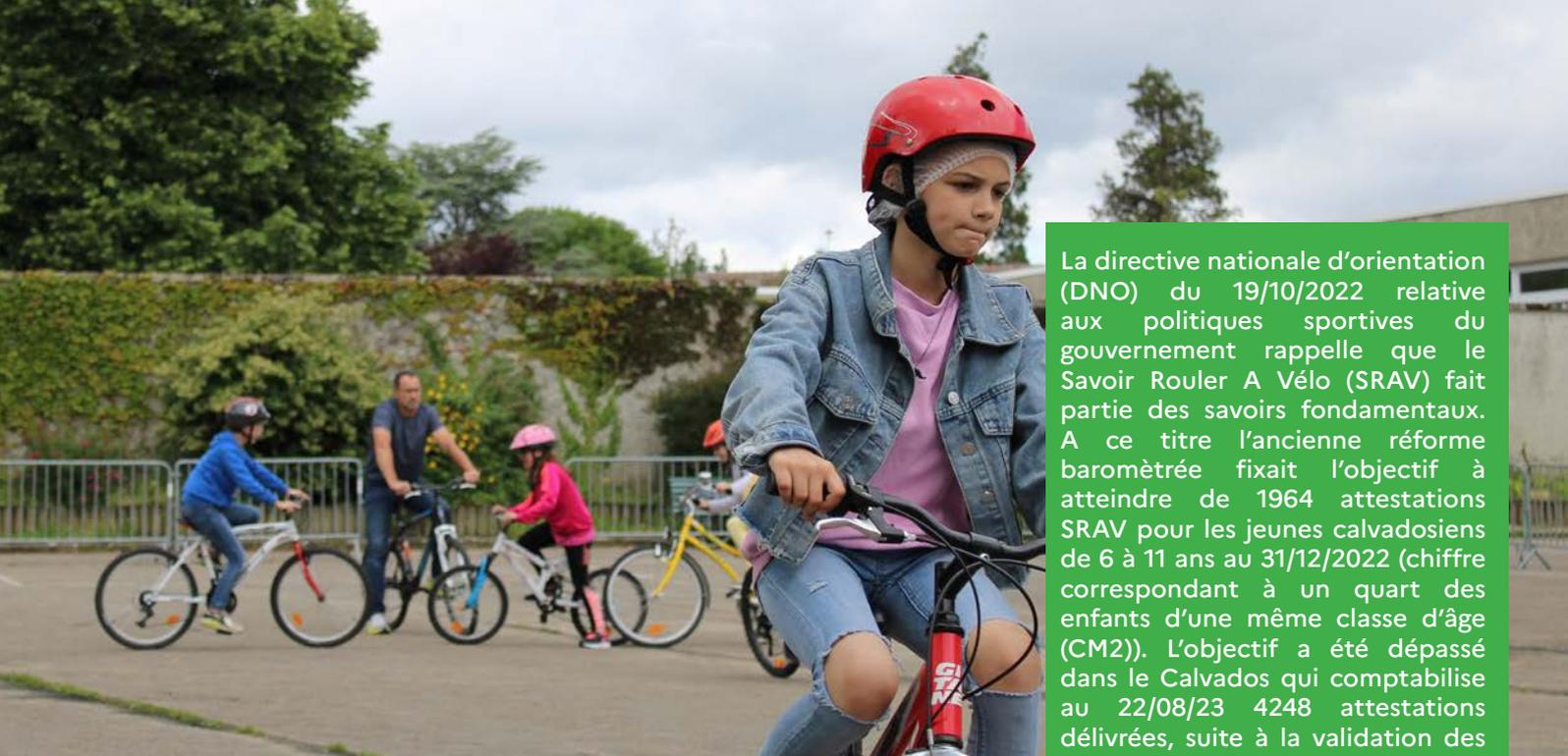
Cette matinée organisée en partenariat avec le Planning Familial du Calvados a rassemblé une centaine de participants qui ont eu l'opportunité de se saisir des interventions de Véronique Nahoum Grappe, Anthropologue et chercheuse à l'EHESS ; Katia Baudry, docteur en sociologie de l'Université Paris Sorbonne et cheffe de service à l'association Aurore, de Marie Savary, conseillère conjugale au Planning Familial du Calvados, Miles Dewey Maniscalco et Clara Eynard de l'association Familles Rurales et Hélène Huggla, médecin au centre de santé sexuelle du Calvados.

Sport et inclusion sociale / insertion professionnelle



» L'année 2022 / 2023 a été marquée par l'investissement d'un nouvel axe de travail : l'insertion par et dans le sport. Il s'agit d'une forme de continuité du travail engagé sur les questions d'inclusion sociale par le sport, dans les deux cas il s'agit de travailler sur l'outil sportif pour atteindre des objectifs éducatifs et sociaux pour des publics présentant des fragilités.

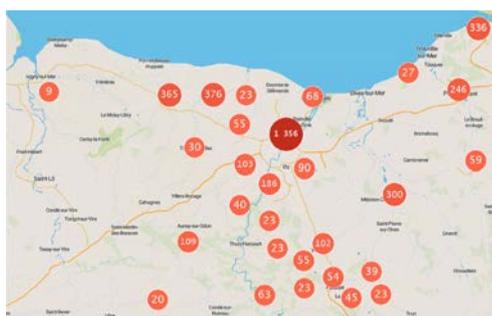
- Conception avec la DDETS et signature par le Préfet d'une feuille de route départementale Sport Emploi Insertion, en déclinaison de la feuille de route nationale adoptée par les ministères concernés. Mise en œuvre d'une première action de la feuille de route : atelier de travail sur le recours au GEIQ (Groupement d'Emploi pour l'Insertion et la Qualification) dans le sport sur le Calvados.
- Accompagnement des initiatives ayant recours au sport portées par des opérateurs de l'insertion et de l'emploi ; Cité de l'emploi Caen La Mer, Inolya, Fondation Agir contre l'Exclusion, Union des Missions Locales etc...
- Soutien à l'émergence d'un parcours facilitant l'accès aux métiers du sport et de l'animation pour les publics des quartiers prioritaires via l'ASPTT Caen et la mobilisation des crédits SESAME.



La directive nationale d'orientation (DNO) du 19/10/2022 relative aux politiques sportives du gouvernement rappelle que le Savoir Rouler A Vélo (SRAV) fait partie des savoirs fondamentaux. A ce titre l'ancienne réforme barométrée fixait l'objectif à atteindre de 1964 attestations SRAV pour les jeunes calvadosiens de 6 à 11 ans au 31/12/2022 (chiffre correspondant à un quart des enfants d'une même classe d'âge (CM2)). L'objectif a été dépassé dans le Calvados qui comptabilise au 22/08/23 4248 attestations délivrées, suite à la validation des 3 blocs du SARV obtenus après 10h de pratique.

Savoir rouler à vélo

Répartition géographique des attestations :



» Un comité de pilotage SRAV et un comité technique, plus restreint, se sont réunis à 6 reprises depuis 2021. Le SDJES en lien avec l'équipe pédagogique EPS de la DSDEN coordonne ces instances composées de représentants des services de l'Etat (SDJES/DRAJES/Préfecture/DDTM), de représentants locaux des partenaires nationaux SRAV (fédérations sportives, prévention routière, MGEN, etc) et des collectivités.

Une charte territoriale SRAV, actée lors du 2^{ème} comité de pilotage, met en œuvre un plan d'action organisé en 4 axes :

- Communiquer et rendre lisible le SRAV
- Former les acteurs du SRAV
- Animer un réseau territorial et travailler en synergie
- Déployer et évaluer les actions.

En 2023, les principales actions portées par le SDJES/ DSDEN ont été :

- 3 formations sur 6 journées, qui ont permis de former une quarantaine d'adultes à l'encadrement du vélo.
- 1 journée inscrite au plan académique de formation des professeurs des écoles (25 participants) et déploiement de session d'agrément pour les parents accompagnateurs des sorties vélos.
- Mise à disposition de matériel pédagogique pour les structures éducatives : piste routière mobile et conception d'outils pédagogique à destination des encadrants, des enseignants et des parents.
- La nouveauté en 2023 est la possibilité de co-financement des collectivités via le programme GENERATION-VELO. Ainsi, 23 collectivités bénéficient

actuellement d'un accompagnement sur la mise en place de projet, de formations et de financement. Financement de 34 interventions de 10 heures auprès de 790 enfants (budget 38 770€ HT financé à 50% par génération vélo (19 385€)).

- Le SDJES intervient sur des temps forts portés par les collectivités pour mobiliser les acteurs du SRAV. Exemple : Pôle mobilité et vélo lors du CROSS du conseil départemental (>3000 élèves), fête du vélo de Lisieux, fête du vélo d'Hérouville.
- Le SDJES accompagne les têtes de réseaux pour impulser et financer des projets sur l'appel à projet SRAV de la part territoriale de l'ANS : CD USEP, Comité régionale de cyclisme, CD Sport adapté.
- Le SDJES a soutenu financièrement cette année, avec le conseil départemental, le CD UNSS pour l'acquisition d'une remorque avec 15 vélos et un kit SRAV qui tournera dans les collèges pour déployer des cycle SRAV sur les territoires non équipés de matériel.
- Expérimentation à destination des collectivités territoriales pour l'accueil de jeunes volontaires en service civique ; actuellement deux collectivités sont engagées sur la mission SRAV : Hérouville Saint Clair et Cormelles le Royal.

Plan de prévention de la pratique du kite surf et des activités nautiques

» Dans le cadre du plan de prévention des noyades et des activités nautiques, les services de l'Etat (SDJES14 et DRAJES) pilotent depuis 3 ans un plan d'actions visant à améliorer la sécurité des loisirs nautiques. Un réseau d'acteurs sportifs et des secours en mer s'est mobilisé pour identifier les conduites à tenir et mettre en place des exercices coordonnés d'intervention des secours spécifique « kite » avec les vedettes SNSM, l'hélicoptère, les pompiers etc.

Les collectivités sont également mobilisées par la mise en place d'une signalétique dédiée, harmonisée et spécifique à chaque plage en Normandie. L'objectif est de sensibiliser et responsabiliser les pratiquants sur les règles de sécurité communes et les particularités des « spots- de pratique ». Ainsi 5 communes ont inauguré la mise en place de ses panneaux en début d'été 2023 à Langrune, Houlgate, Courseulles, Graye/mer et Asnelles.



Houlgate : un panneau de signalisation pour la pratique du kitesurf sur la plage

La Municipalité d'Houlgate a installé sur la plage, au poste de secours n°1, un panneau de sensibilisation pour la pratique du kitesurf.



Trois premiers panneaux pour sensibiliser aux bonnes pratiques des sports à Langrune-sur-Mer

Pour sensibiliser les usagers des différents spots sportifs sur le littoral, la Région et le Département ont créé des panneaux de bonnes pratiques.



Les premiers panneaux de sensibilisation des sports ont été installés mercredi 29 juin 2023 au spot de kite surf de Langrune-sur-Mer (Calvados), en présence des élus des services du Département et de l'Entreprise créatrice.

Plan de prévention des noyades et activité aquatiques

» Organisation d'un weekend de prévention des noyades :

Dans le cadre des actions de prévention des risques de noyades, le SDJES à organiser un weekend de prévention des noyades le 1er et 2 juillet 2023 en partenariat avec la Communauté urbaine de Caen la Mer, Mairie de Ouistreham, SNSM, SNPMNS, FFSS, CPIE, Brigade Nautique de la Gendarmerie Nationale, Ligue contre le Cancer.

Cette action a pris la forme d'un village de sensibilisation installé sur la plage de Ouistreham sur le premier weekend d'ouverture des postes de secours. Le public cible visé était large : enfants en bas âges, adolescents, jeunes adultes, parents, grands-parents, pratiquants de sports nautiques. Les partenaires institutionnels, territoriaux, associatifs et privés étaient présents sur le village pour sensibiliser le grand public à la sécurité de la pratique nautique et aquatique.

Cette première édition avait pour objectif de :

- Sensibiliser le grand public aux bénéfices de l'aisance aquatique et du savoir nager.
- Promouvoir les gestes qui sauvent et les comportements sécuritaires.
- Démocratiser la réglementation des activités nautiques et aquatique.

Elle a pris la forme d'actions et d'activités variées menées par nos partenaires :

- Test d'aisance aquatique et la sécurité dans l'eau avec la possibilité de passer le test d'aisance aquatique en milieu naturel
- Initiation au secourisme et aux gestes qui sauvent
- Echange avec les professionnels de la prévention et du secourisme
- Connaissance et lecture du balisage des plages et l'environnement littoral
- Présentation des bons comportements dans le cadre de pratiques nautiques (règles de vitesse, utilisation des chenaux, règles d'usages avec les autres pratiquants)
- Incitation à la baignade et à la pratique des sports nautiques en sécurité

Cette première édition a permis de toucher environ 300 personnes sur les deux journées et a suscité une adhésion du public et des partenaires.



» Collaboration avec les acteurs du temps scolaire sur l'aisance aquatique :

Natation en mer

Le travail de partenariat avec les collègues CPD EPS s'est poursuivi cette année notamment à travers de l'action de « natation en mer » initiée en 2021.

Démarré avec deux classes en 2021, le dispositif s'étend chaque année. Aujourd'hui, 3 collectivités sont impliquées (Caen la mer ; Bayeux ; Honfleur) et **28 classes de CM1/CM2 ont pu être sensibilisées soit 656 élèves calvadosien.**

Les objectifs de ce projet restent tournés sur l'aisance aquatique

- Transférer les acquis de la natation scolaire en milieu naturel
- Faciliter la compréhension du balisage des plages
- Sensibiliser les élèves aux gestes de premiers secours



Livret Natation Scolaire

Ce livret édité en 2022 est un outil à destination des familles pour mieux comprendre les enjeux de la natation scolaire et situer la progression de son enfant vers l'aisance aquatique.



Formation des professionnels de la surveillance

La mission d'accompagnement des professionnels de la surveillance en milieu aquatique se traduit par différents temps de formation au cours de l'année :

- Formation des Maîtres-Nageurs Sauveteurs lors des recyclages obligatoires (4 sessions / 100 professionnels)
- Formation des stagiaires en formation BPJEPS Activités Aquatiques (2 organismes de formation/ 60 stagiaires)
- Formation des jeunes inscrits au BNSSA (80 stagiaires par an)

L'accompagnement des collectivités est également un axe important de la mission aquatique, notamment à travers les audits concernant la sécurité des piscines publiques et l'amélioration des plans d'organisation de surveillance et de secours.

Durant la période de janvier à juin 2023, une enquête sur 10 piscines du Calvados a permis de mettre en avant les axes d'améliorations sur la surveillance des établissements. La formation des professionnels et la sensibilisation des risques de noyades constituent deux axes de travail pour l'année 2023/2024.



Sport de nature et thématique environnementale

- **Contribution à la pérennisation de l'accès aux lieux de pratique** au sein des instances de concertations conciliant les différents enjeux : environnementaux, sportifs, éducatifs, sociaux, économiques, touristiques :
 - Suivi des comités de pilotages (COPI) Natura 2000 ;
 - Arrêté de protection préfectorale de Biotope du Bessin
 - Instance de concertation du projet de Parc Naturel des Falaises du Jura
 - Problématique rivière pilotée par la DREAL et DDTM : 1 réunion/trimestre
 - Contribution à l'**arrêté cadre sécheresse**, impactant les activités nautiques en plan d'eau intérieur, les golfs et les piscines.
- Périmètre de l'arrêté de réserve de chasse de l'estuaire de l'Orne réévalué et déploiement de mesures de sensibilisations des acteurs et du public : réunions, clip vidéos, signalétique, animation d'action avec un service civiques DREAL.

Plus d'une douzaine de journées dédiées à sensibiliser les acteurs et à défendre l'accès aux sites de pratiques sportives.



- **Suivi de la plateforme dématérialisée « Suricate »** permettant de gérer les problèmes rencontrés par les pratiquants de sports de nature en concertation avec le pôle ressource des sports de nature du ministère, les fédérations et les collectivités. Travail en collaboration avec Calvados-Attractivité pour améliorer la prise en charge des signalements.

Sport handicap

1

commission départementale sport et handicap réunissant Etat, Département, Comité Olympique, fédérations spécialisées et scolaires

85

structures référencées pour l'accueil des publics en situation de handicap (physique ou mental)

73

structures labellisées « Norm Handi »

2

comités départementaux (sport adaptés et handisport)

1

annuaire départemental des clubs accueillant

1

kit de matériel à disposition pour animer des projets d'inclusion par le sport



Mise en place d'une stratégie de développement sur le sport et l'inclusion : la commission départementale « sport et inclusion »

Depuis 2014, la commission départementale « Sport et Handicap » regroupe la DSDEN, le Département du Calvados, l'UNSS, l'USEP, les comités départementaux Handisport et Sport adapté, le référent territorial du Comité Paralympique du Sport Français et d'autres acteurs de manière ponctuelle.

La commission coordonne la **mise en place de temps de sensibilisation à destination des encadrants** (éducateurs sportifs, éducateurs spécialisés) qui souhaitent ouvrir les portes de leurs clubs aux personnes en situation de handicap. Sur les 5 dernières années 5 territoires ont été choisis pour créer ces temps d'échange entre professionnels (Fleury sur Orne, Falaise, Bayeux, Thury Harcourt, Lisieux) dans une optique de couvrir l'ensemble du département.

Cette commission a également pour objectif d'améliorer la visibilité des offres de pratique pour les personnes en situation de handicap. Un « **catalogue** » **référencant l'ensemble des clubs accueillants** est accessible depuis 2021 avec une réédition 2022. Il recense l'ensemble des informations nécessaires pour guider les pratiquants vers une activités proches de chez eux.

80 structures sont recensées.

Achat et mutualisation de matériel sportif

Depuis 2021, la commission départementale (via un portage CDOS) a fait l'acquisition, grâce à des crédits Etat notamment, d'un parc de matériel spécifique pour le mettre à disposition des porteurs de projets (4 fauteuils roulants multi-sports, kit pédagogique : volley assis, jeu de boccia, but de torball, bandeaux cécité visuelle ...).

L'objectif est de favoriser l'échange et l'insertion par le sport via des temps de pratique en sport partagé à travers la mise en place d'ateliers. Le CDOS gère la mise à disposition de ce matériel auprès des clubs sportifs, établissements scolaires qui le souhaitent avec un prêt gracieux sous forme de conventionnement de mise à disposition. Ce parc matériel est également mobilisé sur les temps de sensibilisation portés par le CDOS 14 : Semaine Olympique et Paralympique, Journée Olympique, Fête du Sport...

Convention « sport partagé à l'école »

La DSDEN est signataire de la « Convention sport partagé à l'école » aux côtés du CDOS et de l'UNSS initiateur de cette collaboration avec 12 autres signataires (USEP, CDSA, CDH, Département...). L'objectif est de favoriser le sport pour tous, sensibiliser les élèves à la pratique sportive et aux valeurs qu'elle véhicule (développement corporel, psychologique et social), afin de viser l'inclusion au quotidien.

Cette convention permet d'organiser des journées «Sport partagé» à destination des jeunes issus d'établissements spécialisés (IME, IEM, SESSAD,) ainsi qu'aux élèves en situation de handicap en inclusion dans les établissements scolaires du second degré (élèves ULIS par exemple) et des élèves valides. Ceci permet de leur faire découvrir différents sports.

Promotion du label régional « Norm'Handi »

Concerté à l'échelon régional entre le CROS et les cinq CDOS normands, ce label vise les associations sportives en capacité d'accueillir dans de bonnes conditions les personnes en situation de handicap. Les membres de la commission et plus particulièrement le CDOS et le SDJES assurent notamment :

- Les visites de labellisation des clubs du Calvados afin d'échanger avec eux sur la place de l'accueil des personnes en situation de handicap, leur projet associatif, l'encadrement, l'accessibilité de leurs locaux, leurs éventuels besoins, leur matériel adapté ...

- Les visites de suivi des clubs déjà labellisés avec les comités départementaux Handisport et Sport Adapté afin d'avoir une vision de la continuité de l'action des clubs labellisés et de connaître les besoins qui émergent pour toujours accueillir les personnes en situation de handicap dans de bonnes conditions (matériel, moyens humains, formations...).

Agence Nationale du Sport



» Après l'installation de la conférence régionale du sport en 2023, la déclinaison locale de la nouvelle gouvernance du sport s'est prolongée cette année avec mise en place de la conférence des financeurs et le vote du Projet Sportif Territorial Normand (PST).

Le SDJES 14 contribue aux 2 groupes de travail identifiés comme prioritaires pour la mise en œuvre de 2 projets phares retenus dans le PST pour 2023 :

- L'animation territoriale autour des JOP 2024
- Les sports de nature au service de l'offre touristique normande.

Il convient de rappeler qu'avec une enveloppe de 3 024 329€, la Part Sportive Territoriale (PST) de l'ANS a baissé de 22% en Normandie cette année. De plus, les 2/3 de l'enveloppe sont liés à des engagements pluriannuels, déjà en cours, pour des « emplois ANS » et « emplois sportifs qualifiés ». La somme régionale disponible restante est de 944 300€ répartie en 7 appels à projet.



35

postes soutenus par l'Agence Nationale du Sport (ANS) en 2023
soit

361 137€

(AAP Apprentissage et campus 2023 en cours jusqu'à fin septembre)

3,4

EMPLOI ANS
créés

40 680€

2

postes CAMPUS
2023

24 000€

27

Consolidations
EMPLOI ANS

268 857€

1

emploi sportif
qualifié
(Handisport)

17 600€

1

POSTE «1JEUNE 1
SOLUTION»

10 000€

Apprentis ANS :
AAP en cours

Budget global ANS 2023

(hors projets sportifs fédéraux (hors équipement))

401 180€

AAP
professionnalisation

361 137€

(sous réserve de la
conf des financeurs
de septembre 2023)

AAP
Savoir rouler à
vélo : 2 projets

7 500€

AAP
Vie associative :
2 projets

17 000€

AAP
Violences sexuelles :
2 projets

15 000€

Pass'Sport

- » Le Pass'Sport est une aide à la pratique sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive. Le Pass'Sport est une mesure pouvoir d'achat destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne dans le temps en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer.



Sur l'année scolaire 2022-2023, le SDJES s'est mobilisé aux côtés du CDOS et de la DRAJES afin d'informer les clubs et les bénéficiaires, ce qui a permis d'atteindre les chiffres suivants :

- **14067 bénéficiaires** soit un montant de 703 350€
- Un taux de **22,1 %** par rapport au nombre de bénéficiaires potentiels soit un niveau supérieur à celui de la Normandie (20,9%)
- La Normandie se positionne à la **5^{ème} place** des régions françaises. Le taux est de 18.3 % au niveau national ;
- **708 structures** mobilisées sur le département.

Charte accueil réussi



- » Co-pilotée par le SDJES et la Jeunesse au plein air (JPA) depuis plus de 20 ans, cette démarche permet d'assurer la continuité éducative entre les secteurs de l'éducation spécialisée, de la protection de l'enfance et des loisirs éducatifs.

Son objectif est de favoriser la prise en compte des publics aux besoins spécifiques au sein des activités de loisirs, de vacances et de faire en sorte que les temps de vacances puissent être vécus comme des étapes, pour contribuer à l'évolution, pour grandir ».

La nouvelle convention signée à l'été 2023 place l'UFCV comme porteur financier des actions du collectif de la charte.

Parmi les chantiers prioritaires :

- L'actualisation des structures signataires avec une mise à jour nécessaire après plus de 10 ans d'existence.
- Le rafraichissement des outils et notamment de plaquette
- La constitution d'un document fixant le fonctionnement du réseau et notamment des structures impliquées dans le comité de pilotage.

Sur le plan de l'animation, une formation a été mise en place sur la thématique du FALQ (Facile à Lire et à Comprendre). Ce temps de sensibilisation s'est construit en partenariat avec le DAR Bodereau et a réuni une quarantaine de participants à la Maison des Associations 1901.



Les PEDT permettent une continuité éducative sur le territoire entre l'accueil de loisirs, l'école, les lieux culturels (bibliothèques), les associations sportives, artistiques et culturelles et la collectivité. La mise en place de certains PEDT sont déléguées à des associations mais la collectivité reste porteuse de ce projet.

Plan mercredi et renouvellement des PEDT

Le Plan mercredi constitue une nouvelle étape dans les politiques éducatives locales, en permettant l'adaptation du projet éducatif territorial aux nouvelles organisations du temps scolaire.

Le plan mercredi vise une ambition éducative pour tous les enfants et le développement d'une offre éducative périscolaire de qualité le mercredi. Le plan mercredi propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des accueils de loisirs de qualité (majoration des aides de la CAF) et de taux d'encadrement assouplis.

57
PEDT dans le calvados

154
collectivités en PEDT

PEDT dans le Calvados - 2022



Cartographie : ORAJES Normandie - POP - Juin 2022
Source : DRAJES Normandie - CSDEN 14
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Le GAD (groupe d'appui départemental), animé par le SDJES et présidé par la DASEN, instance départementale de pilotage des politiques éducatives, a été réuni à deux reprises sur l'année scolaire 2022-2023.

Plan mercredi 2022-2023



45
Plan Mercredi dans le calvados

96
collectivités en Plan Mercredi

160
écoles en Plan Mercredi

102
accueils de loisirs périscolaires couverts

Dispositif

« Vacances apprenantes »

» Le dispositif « colos apprenantes » permet aux enfants et aux jeunes scolarisés de 3 à 17 ans de partir sur des séjours de vacances. Ce dispositif, créé en 2020, a permis à plus de 225 000 enfants et jeunes de partir en colonies de vacances. Les « Colos apprenantes 2023 » poursuivent un triple objectif : social, éducatif et culturel.

Une aide forfaitaire de l'Etat peut être versée pour les mineurs éloignés du départ en vacances : 500 € par semaine et par mineur.

En 2023, 32 organisateurs du Calvados ont organisé 182 colos apprenantes en France labellisées par nos services, dont 131 se sont déroulées en Normandie et 103 dans le Calvados.

Les séjours comportent entre 7 à 50 places chacun. Les trois thèmes principaux des organisateurs locaux sont les activités physiques et sportives (113 colos apprenantes), l'éducation à l'environnement (73 colos apprenantes) et la citoyenneté (6 colos apprenantes). 31 demandes de financement ont été adressées au service, provenant de 15 collectivités et 16 associations, pour un total de 506 808 €. Toutes les demandes ont pu être honorées, avec un équilibre des montants attribués au regard des priorités annoncées. Le budget départemental pour le dispositif en 2023 était de 247 485 €.



Les dispositifs d'engagement

Le Service national universel



» Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans. Il est composé de trois phases dont les deux premières sont obligatoires pour valider ce parcours d'engagement : la première phase est un séjour de cohésion de deux semaines dans un département autre que celui dont est originaire le volontaire, la seconde phase consiste en la réalisation d'une Mission d'Intérêt Général de 84 heures dans l'année suivant la fin du séjour de cohésion. La troisième phase, facultative, permet au jeune de poursuivre une période d'engagement de trois mois minimums.

Ce dispositif d'engagement a été lancé en 2019 dans quelques départements préfigurateurs, le Calvados a mis en place son premier séjour de cohésion en 2021 en accueillant 125 jeunes de la Région Normandie. 2 séjours de cohésion ont été organisés en 2022 dans le Calvados, permettant ainsi l'accueil de 155 jeunes en Juin et 180 en juillet, soit au total 335 jeunes.

En Avril, Juin et Juillet 2023, le SDJES a organisé trois séjours permettant ainsi d'accueillir au total 467 jeunes des départements ou régions limitrophes.

Le SDJES a piloté la phase 2 du SNU, en déployant des missions d'intérêt général sur l'ensemble du département et en assurant le suivi et l'affectation des 237 jeunes volontaires du Calvados en 2022. Des partenariats avec la Gendarmerie, la Police, le SDIS, des collectivités, des associations sportives, caritatives et dans d'autres domaines ont été mis en place pour accueillir les jeunes volontaires.

Au total, les 3 séjours de 2022 comptent 237 jeunes calvadosiens engagés dans le parcours SNU dont 97 garçons et 140 filles, 202 jeunes ont trouvé une MIG soit 85% des trois cohortes 2022.

En 2023, 3 séjours ont été organisés et 608 jeunes calvadosiens se sont engagés dans le parcours SNU dont 262 garçons et 346 filles.

443 jeunes sont en cours de recherche de MIG ou en attente de réponse de la structure. 165 jeunes ont d'ores et déjà trouvé une MIG au 4 Août 2023, soit 27% de la cohorte 2023. Le SDJES accompagne cette montée en charge tant au niveau de l'organisation des séjours de cohésion, du suivi des jeunes volontaires que du déploiement des Missions d'Intérêt Général sur le territoire du Calvados. En Aout 2023, 72 structures à but non lucratif, associatives ou des collectivités Calvadosiennes se sont d'ores et déjà inscrites sur la plateforme SNU pour proposer au total 74 missions offrant ainsi 351 places aux jeunes volontaires.



Les dispositifs d'engagement

Le Service civique



» Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports a vocation à traiter les demandes d'agrément, à effectuer le contrôle des structures d'accueil (8 en 2021, 14 en 2022 et 15 au terme de l'année 2023), à promouvoir le dispositif et coordonner l'action de développement du service civique à l'échelon local.

24000 jeunes Normands ont d'ores et déjà réalisé une mission de Service Civique depuis la création du dispositif en 2010, dont 4276 en 2021. Sur l'année civile 2021, 954 jeunes Calvadosiens se sont engagés pour une mission de Service Civique, ils étaient 1420 en 2022.

Entre le 01/09/2022 et le 27/08/2023, 1342 contrats d'engagement ont été signés par des jeunes du Calvados.

Dans le Calvados :

- Création du premier Comité de Coordination Départemental du Service Civique dans le Calvados en Mai 2022 réunissant les acteurs contribuant au développement du dispositif. Ce comité vise à favoriser l'interconnaissance des acteurs, coordonner le déploiement du dispositif sur l'ensemble du territoire Calvadosien en repérant les « zones blanches », mutualiser les actions et les moyens pour promouvoir le dispositif, créer des actions innovantes pour déployer le dispositif. Ce comité s'est réuni 4 fois en 2022 et 5 fois en 2023.

- En 2022 le comité s'est doté d'un kit de communication mutualisé (tente service civique, borne interactive, salon d'accueil...) celui-ci a été financé par les crédits de développement et le projet a été porté par le CDOS. Le SDJES 14 s'est mobilisé sur plusieurs temps de promotion dans le Calvados : foire internationale de Caen, Salon de l'étudiant (211 jeunes renseignés en deux jours), Vidéo promotionnelle sur le réseau social Tik Tok, promotion à l'université de Caen sur les campus 1 et 2 les 12 et 13 Avril, Job Dating à l'E2C le 9 Mai, Fête des communautés à Hérouville Saint Clair le 14 Mai...

- La mobilisation accrue portée depuis maintenant 2 ans sur le territoire Calvadosien afin de mieux informer les jeunes sur le dispositif Service Civique a permis aux structures de rencontrer moins de difficulté pour recruter des volontaires. Le dispositif est mieux connu par les jeunes, il reste toutefois à poursuivre cette démarche, notamment en direction des jeunes résidant au sein des quartiers prioritaires. C'est le sens de l'action entreprise en collaboration avec la Cité de l'Emploi qui a donné lieu le 26 mai 2023 à la tenue d'un stand Service Civique lors de l'évènement « Match ton Job » au sein du quartier de la Pierre Heuzé.

- Un appel à manifestation d'intérêt est porté depuis Mai 2021 par le SDJES auprès des collectivités sur le thème « Service Civique et continuité éducative ». En 2021, 4 collectivités avaient répondu à cet appel, deux d'entre elles n'avaient pas trouvé de volontaires. En 2022-2023, 4 collectivités dont 3 nouvelles ont répondu à cette expérimentation, elles ont toutes trouvé des volontaires et ont pu enclencher cette action portant à la conduite d'un projet éducatif sur les trois temps de vie de l'enfant (scolaire, péri et extra-scolaire)



Les dispositifs d'engagement

La Réserve Civique

» La Réserve Civique, instituée en France par la loi Egalité et Citoyenneté du 27 Janvier 2017, permet l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens, et étrangers résidents régulièrement sur le territoire Français, concourant à la réalisation de projets d'intérêt général.



Le SDJES est en charge de la modération de la plateforme jeuxaider.gouv. A ce titre, les organisations qui s'inscrivent sur la plateforme et les missions font l'objet d'une vérification afin d'une part de s'assurer de la conformité de l'éligibilité au dispositif et de vérifier le respect de la charte de la Réserve Civique.

Activité du 01/01/2023 au 28/08/2023	18 organisations validées	89 missions validées ou terminées	418 participations validées	572 utilisateurs validés
Participations :	3675 nouvelles mises en relation	1380 participations validées	38% taux de conversion	812 participations à traiter

Réseau départemental des ACM et réseau des territoires éducatifs du Calvados



» Le développement de la qualité éducative, la structuration des politiques enfance-jeunesse et la prise en compte des besoins de tous les enfants et jeunes du Calvados sont des préoccupations communes de la DSDEN, de la CAF, de la MSA Côtes Normandes et du Conseil Départemental du Calvados. Ces enjeux institutionnels ont fait l'objet d'une démarche commune depuis plus de 20 ans, connue et reconnue sous différentes appellations : Label qualité, Charte Qualité puis Démarche Qualité.

Depuis 2021, les institutions calvadosiennes ont décidé de renouveler leur engagement en faveur des enjeux que je viens de citer, en poursuivant le soutien technique et financier à deux nouveaux réseaux qui ont pris la suite de la Démarche qualité, sous deux formes distinctes mais complémentaires : le réseau départemental des accueils collectifs de mineurs, et le réseau des Territoires éducatifs du Calvados.

Depuis un an et demi, les réseaux ont été mis en place et de nombreux travaux ont été menés :

- La coordination et l'animation du réseau départemental des ACM, soutenu par les quatre institutions, est déléguée à l'association départementale des Francas.
- L'accompagnement des politiques éducatives de territoire, porté par le SDJES, la MSA Côtes Normandes et le Conseil Départemental du Calvados, a été déléguée à La Ligue de l'enseignement de Normandie.

Deux autres associations d'éducation populaire, l'UFCV et les CEMEA, participent à la mise en œuvre des deux réseaux et constituent ainsi un collectif de quatre associations.

Les 4 parcours thématiques proposés dans le cadre du réseau ACM (petite enfance, jeunesse, éducation artistique et culturelle et éducation à l'environnement et au développement durable) ont permis la mise en place de 34 journées ou demi-journée à destination des acteurs de l'éducation depuis le lancement des réseaux en juin 2021.

En tout, ce sont déjà plus d'une centaine de personnes provenant des 52 structures différentes qui ont ainsi participé à l'un des temps proposés par le réseau ACM, qu'il s'agisse de formation ou d'échange de pratiques. 14 ECPI sur les 16 que compte notre département ont vu au moins un professionnel participer à l'une des actions des réseaux, ce qui montre que l'un des objectifs de toucher l'ensemble du territoire départemental est en bonne voie d'être atteint. De nombreuses collectivités ont par ailleurs été rencontrées et accompagnées dans le cadre du réseau des territoires éducatifs.

Rencontres des professionnels et élus de l'éducation

Jeudi 2 février, plus d'une centaine de professionnels et élus de l'éducation se sont réunis à canopé pour des échanges riches autour des enjeux des politiques éducatives de territoires et la continuité éducative.

Témoignages, forum, word café, conférence du professeur Philippe Meirieu, ... Des contenus riches !



Education artistique et culturelle

- » Le SDJES du Calvados accompagne et développe des projets d'éducation artistique et culturelle au sein des accueils collectifs de mineurs du département. Cela passe par la communication et la valorisation de dispositifs : « La Culture s'Anime », « C'est mon patrimoine », « les chantiers de jeunes bénévoles ». L'idée est de faire connaître aux équipes d'animation ces dispositifs qui peuvent les aider à créer de la rencontre entre leurs publics et des artistes, des œuvres...



En 2023, le SDJES a contribué à l'organisation de journées destinées aux animateurs, en articulation avec le réseau ACM : journée au musée des beaux-arts, journée autour de la danse... Ces journées visent à outiller les équipes, leur permettre d'expérimenter une pratique qu'ils pourront développer dans leurs structures. Le SDJES a également porté en lien avec le conseiller pédagogique Art de la DSDEN un festival de courts métrages « Faites Court », réunissant les films réalisés par les enfants durant l'année sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Une centaine d'enfants étaient réunis le mercredi 14 juin au Café des Images pour assister aux films qu'ils ont réalisés, dans lesquels ils ont joué.

Durant l'année, une formation d'une journée autour des jeux vocaux a été proposée sur le territoire d'Isigny sur Mer. Celle-ci a été menée par le conseiller pédagogique musique de la DSDEN.

La journée départementale destinée aux animateurs d'ACM, programmée le 11 mai 2023 a eu une coloration EAC : organisation d'une table ronde autour de la culture dans les ACM, atelier sur la place du livre mené en lien avec la bibliothèque départementale du Calvados.

Enfin, dans le cadre de l'expérimentation Service Civique, une fiche mission porte sur le développement d'actions liées à l'EAC. Cette année, un jeune a été accueilli par la commune de Potigny et a pu s'impliquer dans un projet développé sur les différents temps de l'enfant.

Cette dynamique autour de l'EAC se structure progressivement. Elle passe par la formation du conseiller en charge de l'EAC au sein du SDJES (participation à la formation proposée par le PREAC Musiques du monde / Musiques actuelles (Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle) du 5 au 7 avril 2023). Elle passe évidemment par la reconnaissance du service par les réseaux de partenaires (DRAC, Bibliothèque Départementale, acteurs culturels (musée des beaux-arts, Cinéma Café des Images...)) mais aussi par la proposition régulière aux équipes d'animation de temps d'échanges, de pratiques, de temps forts autour de projets artistiques et culturels.

Quinzaine Janusz Korczak

- » A l'occasion des 80 ans de la disparition de Janusz Korczak, le SDJES en lien avec différents partenaires (Université de Caen-Laboratoire CIRNEF, CEMEA Normandie, MJC Chemin Vert, Papillon Noir Théâtre, AFJK) a organisé une quinzaine consacrée à cet immense pédagogue inspirateur des droits de l'enfant et à l'origine de l'une des plus fécondes République d'enfants.

Du 14 au 26 novembre 2022 : des spectacles Jeune Public autour de Janusz Korczak, un colloque universitaire rassemblant des spécialistes de Janusz Korczak (Jean Houssaye, Béatrice Finet, etc.), une représentation théâtrale tout public. Les spectacles Jeune Public ont notamment permis de rassembler autour de 300 enfants des accueils de loisirs du Calvados qui furent sensibilisés à la vie et l'œuvre pédagogique du docteur Korczak.

Le travail autour de Janusz Korczak se poursuit en 2023-2024 avec un travail de résidence artistique de la compagnie Papillon Noir Théâtre au sein de l'école Poppa de Valois d'Hérouville St Clair et la diffusion du spectacle Le Dernier Voyage dont le SDJES du Calvados a accompagné l'élaboration en vue d'en faire un outil de sensibilisation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme mais aussi un support permettant de faciliter l'enseignement de l'histoire de la Shoah et la diffusion de cette mémoire au sein de la société civile dans une démarche d'éducation populaire.



Plan départemental de prévention des violences sexuelles

- » Depuis début 2020, le SDJES travaille à l'élaboration d'un plan départemental de prévention et de gestion des violences sexuelles dans le sport et l'animation. Pluriannuel et partenarial, ce plan vise à :
- mieux faire connaître le rôle des services compétents,
 - développer des actions de prévention pour les acteurs de terrain,
 - libérer la parole,
 - créer un réseau départemental autour de cette problématique.

Les objectifs de ce plan sont donc d'optimiser le circuit de signalement des violences (informer, expliquer, dédramatiser, s'entourer), et de libérer la parole (responsabiliser et outiller les dirigeants et encadrants, sensibiliser et accompagner les pratiquants).

Les actions sur 2022 / 2023 :

- Sensibilisation des adultes et élèves au sein de 3 sections sportives scolaires de collèges de Caen et Bayeux suivi de la présentation d'une pièce de théâtre à ces élèves à Caen
- Signature officielle de la convention pluriannuelle d'objectifs avec Colosse aux Pieds d'Argile lors d'une conférence de presse
- Organisation du 1er regroupement départemental de lutte contre les violences dans le sport sur le Calvados en présence du Préfet de département
- Conception et expérimentation d'un kit de sensibilisation à destination des clubs
- Temps fort sur la ville de Falaise, 1^{ère} ville signataire du manifeste.

Au total, ce sont environ **550 mineurs et 250 adultes** (éducateurs, dirigeants, entraîneurs, parents, enseignants...) qui ont été sensibilisés sur cette année scolaire via des interventions dont le service a été soit au pilotage, soit à l'impulsion.

Actualité > Normandie > Falaise

Contre les violences sexuelles dans le sport, la Ville de Falaise, première à signer un manifeste

La Ville de Falaise est la première collectivité du Calvados à signer le manifeste de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport. Au-delà des mots, ce sont des engagements concrets avec l'État et les acteurs du sport en Normandie.



La lutte active du Calvados contre les violences dans le sport

par Nicolas Derrien — 22 janvier 2023 dans CALVADOS, NORMANDIE, POLITIQUE



Le patinoire de Caen recevait les clubs du Calvados dans le cadre du manifeste normand de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Organisé par le CDOOS et le SDJES du département, ce temps d'échange a permis de faire un point sur les actions possibles.

Des élèves du collège Letot avertis sur les violences sexuelles dans le milieu sportif

Mardi 28 février 2023, les élèves de la section sportive de Judo du collège Letot de Bayeux ont été sensibilisés aux risques de violences sexuelles dans le milieu sportif.



Soutien à la vie associative

» Le FDVA 2 « fonctionnement et innovation »

Depuis 2018 et la fin de la réserve parlementaire, le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) est renforcé dans son rôle de soutien au développement de la vie associative. Il finance le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus.

Ce fonds est géré au niveau départemental par le SDJES en lien avec le secrétaire général de la préfecture, qui animent conjointement un collège départemental, lui-même issu d'une commission régionale.



Guid'Asso est une marque d'Etat qui vise à être déployée sur l'ensemble du territoire national afin de créer un écosystème de l'accompagnement des associations. Dans le Calvados, il a fallu sensibiliser les partenaires (collectivités, réseaux associatifs, conseil départemental, CAF...) à cette nouvelle démarche, organiser la co-animation de celle-ci avec plusieurs acteurs associatifs (Ligue de l'Enseignement, S3A, AE14, le Marchepied, le CDOS), rencontrer les acteurs intéressés par la labellisation, et organiser plusieurs réunions de réseau.

» Les emplois aidés « FONJEP »

Le dispositif FONJEP permet de financer les projets associatifs : subvention attribuée pour une durée de trois ans (renouvelable) en vue de permettre de développer et de pérenniser un projet dont la réalisation nécessite l'emploi d'un salarié(e) permanent qualifié. La mobilisation du dispositif FONJEP permet d'agir en faveur du renforcement du maillage territorial et de la dynamisation du tissu associatif. Dans le Calvados, l'attribution des subventions s'effectue en fonction des critères :

- Pertinence du projet : « Soutien politiques de jeunesse »
- éducation populaire » ; « Dynamisation vie associative – éducation populaire »
- Géographiques : distribution territoriale
- Durée d'attribution de l'aide
- Capacité de pérennisation mais aussi fragilité de l'association

Le SDJES du Calvados gère l'attribution de 39 postes «Jeunesse-Education Populaire» et 2 postes CRIB voués à être transformés dans le cadre de la démarche Guid'Asso.

Depuis plusieurs années, un travail a été mené au sein du SDJES pour favoriser la rotation des postes FONJEP auprès de diverses associations. Ce travail de mise en rotation des postes arrive quasiment à son terme aujourd'hui.

En 2023, l'enveloppe pour le Calvados a été augmentée par rapport à 2022.

388 448 €

de budget pour l'enveloppe 2023 du Calvados (pour rappel, elle était de 330 745 € en 2022, 413 898 € en 2021 et 229 976 € en 2020).

Le montant des demandes s'élevait à 984 647 €.

131

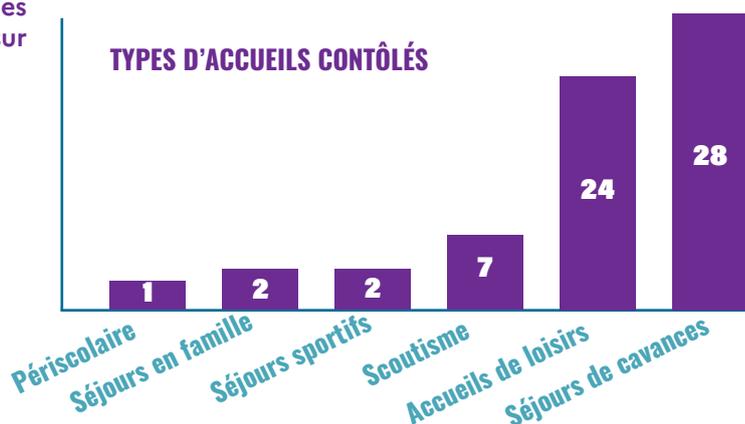
dossiers ont retenus sur les 175 instruits en 2023.

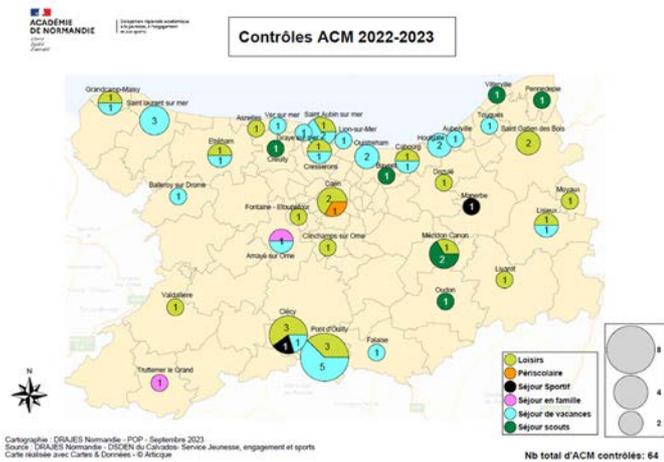
Un équilibre territorial des financements a été recherché.

Protection des mineurs et des sportifs

» Des contrôles a priori sur pièces ainsi que des contrôles sur place sont réalisés par le SDJES sur les ACM (accueils collectifs de mineurs).

64 contrôles sur place ont été réalisés en 2022-2023 par des agents jeunesse et sports (dont 41 par la DRAJES), dont 25 sans hébergement, 32 avec hébergement et 6 de scoutisme. Ces contrôles portent sur le respect du cadre réglementaire (taux d'encadrement, qualifications, conditions générales d'accueil, obligation d'assurance) et sur l'évaluation de la qualité éducative de chaque accueil, en référence à son projet éducatif et pédagogique.





Dans le champ sportif, la mission de protection du SDJES consiste à veiller au respect de la réglementation (code du sport) afin d'assurer la sécurité des usagers sportifs. Le travail du service est plus particulièrement orienté sur la déclaration des éducateurs sportifs et le respect de leurs prérogatives, ainsi que sur le respect des règles techniques et de sécurité inhérente aux établissements sportifs.



Des actions préventives sont également élaborées par le SDJES, dont certaines avec la DRAJES, qui a pour objectif de mieux faire connaître et appliquer la réglementation du champ sport : le Plan régional de prévention du kitesurf et le Plan de prévention des noyades.

Le SDJES assure également la réception et la gestion des signalements d'événements graves en ACM et au sein des EAPS. En 2022-2023, le service a reçu et traité 88 signalements, dont 59 concernaient le département et on fait l'objet d'un traitement. Le SDJES du Calvados a donc traité **59 événements, dont 28 considérés comme événements graves**. Sur ces 59 signalements reçus et traités par le SDJES, 26 concernaient des EAPS, 2 le service civique et 31 des ACM.

DES TEMPS DE PRÉVENTION

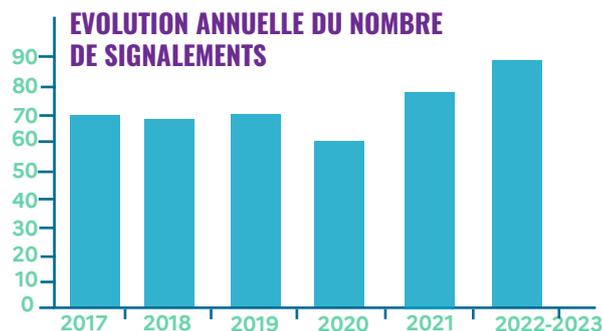


Des temps de prévention sont également organisés chaque année par le SDJES, comme la réunion des directeurs et organisateurs d'accueils collectifs de mineurs du département et les réunions de début d'années menées conjointement avec la CAF.

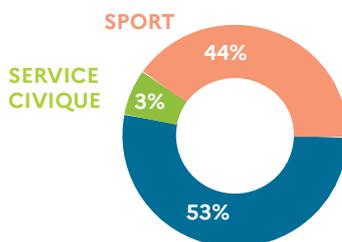
Jeudi 11 mai 2023, le SDJES a organisé la traditionnelle journée annuelle des directeurs et organisateurs d'ACM à Hermanville. Près d'une centaine de professionnels de l'animation étaient présents.

Des rappels réglementaires et conseils pour la saison estivale ont été dispensés, suivis d'une table ronde sur l'éducation artistique et culturelle dans les ACM. L'après-midi était consacré à des ateliers pédagogiques au choix : bibliothèques et ACM, quel partenariat ?, terrains d'aventure, place des jeunes dans l'espace public.

35 contrôles sur site d'établissements d'activités physiques et sportives ont été effectués au cours de l'année 2022-2023. Une attention particulière a été portée aux établissements dont l'activité saisonnière est importante, sur les établissements ayant fait l'objet d'un signalement, ainsi que sur les activités les plus accidentogènes et les établissements nouvellement ouverts.



RÉPARTITION DES SIGNALEMENTS



Le suivi et le traitement de ces signalements a donné lieu à **8 enquêtes administratives, 19 inspections, 17 auditions, 5 passages en CDJSVA, 12 signalements au parquet, 7 mesures de police administrative.**

**Service départemental
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports**

2 Place de l'Europe
14200 Hérouville-Saint-Clair